TAXE D'APPRENTISSAGE À RÉGLER AVANT LE LUNDI 31 MAI 2021

Décret N° 2019-1491 du 27 Septembre 2019 relatif au versement de la taxe d'apprentissage

SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2021 (SALAIRES 2020)
BULLETIN DE VERSEMENT

Formulaire de déclaration de paiement du solde des 13%

RETOUR PAR COURRIER	
AREE de l'Institut St Joseph de Mesnières Le Château 76270 Mesnières-en-Bray	Contact : Mme Élodie ALLARD Tél. : 02 35 93 10 04

Le lycée horticole, forestier, hôtelier et service à la personne de Mesnières-en-Bray est habilité à recevoir le solde de 13% de la Taxe d'Apprentissage.

Code UAI Lycée Horticole, Forestier et Service à la Personne : 0762284V

Code UAI Lycée Hôtelier : 0762442S

Votre entreprise

N° SIRET	
CODE NAF/APE	
RAISON SOCIALE	
ADRESSE	
CP	
CONTACT	
COURRIEL	
TÉLÉPHONE	

Montant du solde 13% de la taxe d'apprentissage

Votre règlement par :

Chèque ☐

A l'ordre de : AREE Institut Saint Joseph

Virement : ☐

BIC : AGRIFRPP883 IBAN : FR76 1830 6000 7600 7794 9000 085

Retour du reçu libératoire par courriel : @

Fait à : Signature : Cachet de l'entreprise :

Le :